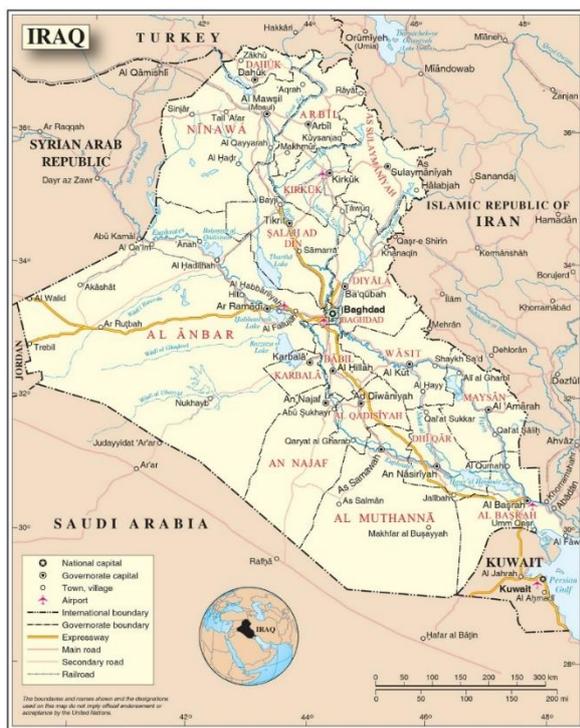


# Factsheet Irak

Mars 2024

## 1 Faits et chiffres



Carte: [Nations-Unies](#), 2014

**Population totale** : [46,2 millions](#), dont environ [37 %](#) ont moins de quinze ans.

**Langues** : arabe et kurde (officiel).

**Composition ethnique** : [Arabes \(75-80 %\)](#), [Kurdes \(15-20 %\)](#). Minorités ethniques : Turkmènes, Shabaks, Chaldéens, Assyriens, Arméniens, Irakiens noirs, Roms, Yézidis.

**Religions** : L'islam est la religion dominante (97%). Les chiites (Arabes, Turkmènes, Kurdes) représentent [60 % de la population et les sunnites environ 37 %](#). Chiites majoritaires à Bagdad, ainsi que dans le sud et l'est. Sunnites majoritaires dans l'ouest, le centre et le nord.

**Démocratie parlementaire**. L'Irak est une [démocratie parlementaire](#) unicamérale avec un chef de l'État aux pouvoirs limités, et un chef de gouvernement, ou premier ministre, qui concentre les pouvoirs exécutifs. Doté de 329 sièges, le Conseil des représentants (CR) est le principal organe législatif. Abdel Latif

Rachid a été élu président et Mohammed Shia al-Sudani premier ministre en octobre 2022. La [corruption](#) est endémique et [structurelle](#), le pays occupant la [154<sup>e</sup> place sur 180](#) dans l'indice de perception de la corruption.

**Gouvernement régional du Kurdistan (GRK)**. La région kurde d'Irak (KRI) est reconnue comme une région fédérale avec son propre gouvernement régional kurde (GRK), basé à Erbil, qui exerce son autorité sur les provinces d'Erbil, de Sulaymaniyah, de Dohuk et d'Halabja. Le parti démocratique du Kurdistan (PDK), exerce son pouvoir sur les provinces de Dohuk et d'Erbil, tandis que l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) et le parti Gorran se disputent la province de Sulaymaniyah.

## 2 Groupes à risque

Ces profils sont basés sur [l'évaluation du HCR](#) de janvier 2024, ainsi que sur la [note d'orientation de l'AUEA](#) de juin 2022.

- **Personnes soupçonnées à tort de soutenir Daesh** :

- les hommes et les garçons arabes sunnites et turkmènes en âge de combattre, qui vivaient dans une zone contrôlée par Daesh et/ou où Daesh était présent ;
- les femmes et les enfants associés à des membres réels ou supposés de Daesh en raison de leurs relations familiales ou tribales.
- **Personnes qui s'opposent, ou qui sont perçues comme s'opposant, au gouvernement**, à ceux qui sont affiliés au gouvernement, à des politiciens ou à d'autres personnes ayant une influence politique. En particulier **les manifestant-e-s, les militant-e-s des droits humains** et de **l'opposition politique**.
- **Personnes s'opposant, ou perçues comme s'opposant, aux autorités du Gouvernement régional du Kurdistan (GRK)** ou aux personnes affiliées aux autorités du GRK, y compris aux partis dominants au pouvoir ou à d'autres personnes ayant une influence politique dans le GRK. Y compris les membres de la famille des personnes avec ce profil. En particulier **les manifestant-e-s, les militant-e-s des droits humains** et de **l'opposition politique**.
- **Personnes associées au gouvernement ou perçues comme le soutenant** : les représentants du gouvernement ; les fonctionnaires, y compris les juges et les procureurs nommés par le gouvernement, et les employés des entreprises publiques ; les membres de partis politiques ; les membres des forces de sécurité irakiennes (ISF), des forces affiliées et des peshmerga ; les civils soupçonnés de coopérer avec les ISF, les forces affiliées ou les peshmerga ; les chefs tribaux et les membres de tribus associés ou perçus comme étant associés au gouvernement.
- Membres de **groupes religieux et de groupes ethniques minoritaires**, notamment ceux qui vivent dans ou près d'une zone où Daesh est présent.
- Personnes qui se sont **converties de l'islam au christianisme**.
- **Journalistes et autres professionnel-le-s des médias** qui s'engagent dans des reportages critiques sur des questions politiques ou d'autres questions sensibles.
- **Femmes et filles** :
  - exposées à la violence sexuelle, à la violence domestique, à la violence fondée sur l'honneur ou aux mutilations génitales féminines
  - exposées au risque de mariage forcé et/ou de mariage d'enfants
  - menacées de traite à des fins d'exploitation sexuelle et de prostitution forcée.
- **Enfants** : exposés au recrutement forcé, à la traite et au travail forcé.
- Personnes de **diverses orientations sexuelles et/ou identités de genre**.

### 3 Développements récents

#### 3.1 Situation politique

La situation politique générale s'est stabilisée avec la nomination d'un nouveau président et d'un gouvernement en octobre 2022. L'Irak subit une [crise politique](#) majeure depuis le début du [mouvement de protestation](#) et les manifestations massives contre le système politique d'octobre 2019, violemment réprimées. Les élections parlementaires anticipées d'octobre 2021 ont eu pour grand gagnant le mouvement sadriste (du nom de son leader Muqtada al-Sadr's), qui milite contre les influences américaines et iraniennes en Irak. Dans un climat de haute tension et ne parvenant pas à former une majorité, celui-ci a appelé ses élus à la démission, actée le 13 juin 2022. Ceux-ci ont été principalement remplacés par des membres de la principale coalition d'opposition, le Cadre de coordination chiite. Cela a entraîné de nouvelles manifestations, ainsi que des affrontements dans la capitale entre,

notamment, les partisan·e·s de Moqtada Al-Sadr, les forces de l'ordre et les Forces de Mobilisation populaire (FMP). En août 2022, Moqtada Al-Sadr annonce son [retrait](#) de la vie politique. En octobre 2022, Mohammed Shia al-Sudani, candidat du Cadre de coordination, est nommé premier ministre et un gouvernement est finalement [approuvé](#) par le parlement.

**Premières élections provinciales depuis dix ans et domination des partis chiites pro-iraniens.** Le 18 décembre 2023 se sont déroulées pour la première fois depuis dix ans les élections destinées à élire les conseils provinciaux, responsables de l'élection des gouverneurs. Ces derniers, qui exerçaient hors mandat depuis 2018, avaient été [suspendus](#) afin répondre aux demandes de changement du mouvement d'octobre 2019. Le scrutin a été [boycotté](#) par le mouvement sadriste, avec pour conséquence une [victoire générale des partis chiites pro-iraniens](#) dominants au parlement.

**Instabilité politique et budgétaire dans la région du Kurdistan.** En octobre 2022, le parlement du Kurdistan, qui devait faire l'objet de nouvelles élections, a voté pour [prolonger son mandat](#) d'un an dans un contexte de [tensions](#) importantes entre le PDK et l'UPK. En mai 2023, la Cour suprême d'Irak a jugé cette décision comme [anticonstitutionnelle](#) ; en février 2024, cette même cour a également déclaré inconstitutionnel la provision de la [loi électorale](#) réservant 11 sièges du parlement du Kurdistan aux minorités ethniques. Suite à ces jugements, le PDK a annoncé son intention de [boycotter](#) les élections de juin.

## 3.2 Situation sécuritaire

### 3.2.1 Débordement de la guerre à Gaza

**Montée des tensions entre les forces américaines et les groupes armés pro-iraniens provoqués par la guerre à Gaza.** Après le 7 octobre 2023 et le déclenchement de la guerre à Gaza, plusieurs groupes armés, dont les groupes rebelles pro-iraniens tels que le Asaib Ahl al-Haq, l'organisation Badr et le Kataeb Hezbollah, ont lancé des [attaques](#) contre la présence américaine à travers la région. Celles-ci sont revendiquées sous le nom d'un groupe nommé Résistance islamique en Irak, qui sert de nom générique aux milices pro-iraniennes affiliées aux Forces de mobilisation populaire (FMP, ou *Hachd al-Chaabî*). Entre octobre et novembre, une trentaine d'attaques de ce type étaient dénombrées en Irak, faisant plusieurs blessés et provoquant des premières ripostes américaines en novembre. Début février 2024, l'Irak dénonçait plusieurs morts civiles suite à des frappes américaine. En mars 2024, un [cessez-le-feu informel](#) semblait s'être établi suite à des discussions entre les États-Unis et l'Iran. Les États-Unis auraient encore [2500 troupes](#) en Irak dans le cadre de la lutte contre l'EI.

### 3.2.2 Intensification des attaques turques contre le PKK

**La Turquie mène une guerre de longue durée contre la présence du PKK dans le Kurdistan irakien. Les frappes turques touchent régulièrement des personnes et des infrastructures civiles.** Suivant la défaite territoriale de l'EI en 2017, le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) a accru son influence sur la région du Kurdistan irakien. La Turquie effectue régulièrement des frappes contre le PKK en Irak, principalement dans la zone frontalière. Ces attaques ont continué en 2023. Dans le premier semestre 2023, la Turquie aurait ainsi mené [665 frappes](#) sur des zones principalement kurdes de Syrie et d'Irak ; selon d'autres sources, un total de [1586 attaques](#) auraient visé la région du Kurdistan en 2023.

Bien que ciblées contre le PKK, ces attaques touchent [régulièrement des civils](#) et parfois des [infrastructures médicales](#).

**Le gouvernement central et le PDK favorisent la diplomatie avec la Turquie. L'UPK maintient des liens plus proches avec le PKK.** Le PKK est considéré comme un problème à la fois par le gouvernement central et le gouvernement du Kurdistan ; le PDK [maintient des relations étroites avec la Turquie](#) et la soutient généralement dans son combat contre le PKK. L'UPK, entretient en revanche des liens plus étroits avec le PKK. Malgré certaines protestations de l'Irak vis-à-vis des attaques perpétrées sur son sol par la Turquie, les autorités privilégient les liens diplomatiques ; en mars 2024, le PKK a ainsi symboliquement été [officiellement interdit](#) en Irak.

**Intensification des tensions suite aux élections turques de mai 2023 et à l'attaque d'Ankara d'octobre 2023.** Les tensions entre la Turquie et le PKK se sont également intensifiées dans le contexte des élections présidentielles turques de mai 2023, avec une [intensification des attaques](#) turques en août 2023. Ces frappes, menées principalement dans les provinces de Sulaymaniyah et de Dahuk, ont fait entre autres [cinq morts civiles au début du mois d'août](#). En octobre 2023, une [attaque suicide à la bombe](#) dans la capitale turque revendiquée par le PKK, la première depuis 2016, a fait deux blessés, entraînant d'importantes [représailles](#) de la part des forces turques ainsi que des affrontements entre les forces du PDK et le PKK, marquant une intensification du conflit.

**Attaques sur le camp de Makhmour.** En 2023, les frappes turques ont visé plusieurs fois le [camp de réfugiés de Makhmour](#), accusé par la Turquie d'être une base pour le PKK. En octobre 2023, le PKK a annoncé s'être [retiré du camp](#), ce qui a entraîné des [confrontations](#) entre l'armée irakienne et les peshmergas pour le contrôle du territoire.

### 3.2.3 Guérilla de l'État islamique

**Les violences entre l'État islamique et les forces irakiennes font régulièrement des pertes civiles et nourrissent les tensions communautaires.** L'État islamique (EI, ou Daech) continue à représenter une menace en menant des attaques de guérilla, des attentats à la bombe et des enlèvements. Selon l'ONU, l'EI posséderait aujourd'hui quelques [cinq à sept mille membres](#) et partisans répartis entre l'Irak et la Syrie. En Irak, des sources militaires estimaient le nombre de combattants à [environ 500](#). L'EI maintient une [présence](#) dans ses bastions autour de Salaheddin, au nord de Bagdad (Tarmiyé), à Diyala et à Kirkouk, profitant des zones disputées entre le gouvernement irakien et le GRK. Des attaques font régulièrement des pertes dans les forces de sécurité ainsi que des pertes civiles. Dans la province de Diyala, des attaques ont notamment fait [onze morts](#) en novembre 2023. Ces incidents alimentent les tensions communautaires et les [représailles](#).

## 4 Pratique des autorités suisses

**Taux de reconnaissance bas.** Selon [les chiffres du SEM](#), en 2023, 450 nouvelles demandes d'asile ont été déposées par des ressortissant·e·s irakien·ne·s. Le taux de reconnaissance était de 14,3 % et le taux de protection (décisions positives + AP) de 38,1 %.